

**Arrêté du Gouvernement de la Communauté française  
portant désignation des membres de la Commission de  
reconnaissance d'expérience utile pour les membres du  
personnel enseignant de l'ensemble des domaines de  
l'enseignement secondaire artistique subventionné par la  
Communauté française**

**A.Gt 15-01-2020**

**M.B. 21-02-2020**

**Modifications :**

**A.Gt 07-07-2020 - M.B. 20-07-2020**

**A.Gt 29-11-2022 - M.B. 27-02-2023**

Le Gouvernement de la Communauté française,

Vu le décret du 2 juin 1998 organisant l'enseignement secondaire artistique à horaire réduit subventionné par la Communauté française, notamment l'article 100 bis, §§ 3 et 4, inséré par le décret du 30 avril 2009 et modifié par le décret du 13 janvier 2011,

Vu l'arrêté du Gouvernement de la Communauté française du 9 février 1998, l'article 69, § 1, 17° qui donne signature à l'administration, pour le Gouvernement,

Vu l'arrêté ministériel du 14 novembre 2014 portant désignation des membres de la Commission de reconnaissance d'expérience utile pour les membres du personnel enseignant de l'ensemble des domaines de l'enseignement secondaire artistique subventionné par la Communauté française,

Arrête :

***Modifié par A.Gt 29-11-2022***

**Article 1<sup>er</sup>.** - Sont désignés comme membres de la Commission de reconnaissance d'expérience utile pour les membres du personnel enseignant de l'ensemble des domaines de l'enseignement secondaire artistique subventionné par la Communauté française les membres suivants :

**§ 1.** Les membres de la Direction générale des Personnels de l'Enseignement subventionné suivants :

- Effective : M. Thierno BARRY, Attaché; *[remplacé par A.Gt 29-11-2022]*
- Suppléante : Mme Véronique CROKAERT, Attachée ;

**§ 2.** Les membres du Service de l'Inspection de l'enseignement artistique suivants :

- Mme Hélène MARTIAT, domaine des arts plastiques, visuels et de l'espace ;
- Mme Sylvie STEPPE, domaine des arts de la parole et du théâtre ;
- M. Thierry PASTE, domaine de la musique ; *[remplacé par A.Gt 29-11-2022]*
- Mme Catherine PLOMTEUX, domaine de la danse; *[remplacé par A.Gt 29-11-2022]*

§ 3. Sur avis du Service d'Inspection de l'Enseignement artistique, les membres experts non enseignants suivants :

a) Domaine de la musique :

- Effectif : M. COSAERT Dominique, domaine de la musique; *[remplacé par A.Gt 29-11-2022]*

- Suppléant : M. Bernard FRANCO, Directeur honoraire de l'académie de musique de Ciney ;

b) Domaine de la danse :

- Effective : Mme Véronique DESCOMBE, domaine de la danse; *[remplacé par A.Gt 29-11-2022]*

- Suppléante : Mme Michèle SWENNEN, danseuse ;

c) Domaine des arts de la parole et du théâtre :

- Effective : Mme Sophie MULKERS, responsable de la cellule Culture-Enseignement FWB; *[remplacé par A.Gt 29-11-2022]*

- Suppléant : M. Daniel NICODEME, enseignant dans le domaine des arts de la parole et du théâtre; *[remplacé par A.Gt 29-11-2022]*

d) Domaine des arts plastiques, visuels et de l'espace :

- Effectif : M. Daniel PELLETTI, Directeur honoraire de l'Ecole des Arts de Braine l'Alleud ;

- Suppléante : Mme Maria DUKERS, architecte et artiste plasticienne ;

§ 4. Sur avis du Conseil général de l'enseignement secondaire artistique à horaire réduit, les membres experts enseignants suivants :

a) Domaine de la musique :

- Effectif : Mme Laurence LELEUX, Directrice de l'Académie de Musique, des arts de la parole et du Théâtre de Frameries (La Bouverie); *[remplacé par A.Gt 29-11-2022]*

- Suppléant : M. Jean-Vincent D'AGOSTINO, Directeur de l'Académie de Musique, des Arts de la Parole et du Théâtre de Courcelles ;

b) Domaine de la danse :

- Effective : Mme Mitsiko SHIMURA, professeure de danse à l'Académie intercommunale de Court-St-Etienne; *[remplacé par A.Gt 29-11-2022]*

- Suppléante : Mme Sandrine MARCHAND, professeure à l'Académie Grétry de Liège; *[remplacé par A.Gt 29-11-2022]*

c) Domaine des arts de la parole et du théâtre :

- Effective : Mme Karin ROCHAT, Directrice de l'Académie de Musique d'Anderlecht ;

- Suppléante : M. Pierre PIQUE, Directeur de l'Académie intercommunale de Saint-Josse-ten-Noode/Schaerbeek ;

d) Domaine des arts plastiques, visuels et de l'espace :

- Effective : Marilyne COPPEE, Directrice de l'Académie BA d'Arlon ; *[remplacé par A.Gt 29-11-2022]*

- Suppléant : M. Morgan PIRON, Directeur adjoint de l'Académie des Beaux-Arts de Namur; *[remplacé par A.Gt 29-11-2022]*

*Modifié par A.Gt 07-07-2020*

**§ 5.** Sur proposition des organisations syndicales, les membres suivants :

a) Syndicat libre de la Fonction publique - Groupe enseignement :

- Effectif : M. Stephan SEYNAEVE ;
- Suppléant : Mme Christine GENOT ;

b) Confédération des Syndicats chrétiens - Enseignement :

- Effectif : Mme Chantal DELAET; *[remplacé par A.Gt 07-07-2020]*
- Suppléant : Francis PENNING; *[remplacé par A.Gt 07-07-2020]*

c) Centrale générale des Services publics - Enseignement :

- Effective : Mme Marie-Paule PETIT ;
- Suppléant : M. François CHEVIGNE ;

**§ 6.** Sur proposition des organes de représentation et de coordination des Pouvoirs organisateurs, les membres suivants :

a) Conseil de l'Enseignement des Communes et des Provinces :

- Effectif : M. Frédéric DEBECQ, Directeur de l'Académie de musique d'Evere ;
- Suppléant : Mme Caroline DESCAMPS, Directrice de l'Académie de musique de Woluwe-Saint-Pierre ;

b) Fédération des Etablissements libres subventionnés indépendants :

- Effectif : M. Yves DECHEVEZ, Directeur de l'Académie artistique et musicale de Saint-Nicolas ;
- Suppléant : M. Joël HURARD, Directeur de l'Académie artistique et musicale de Saint-Nicolas.

**Article 2.** - Les membres précités sont désignés pour un terme de cinq ans renouvelable.

**Article 3.** - L'arrêté ministériel du 14 novembre 2014 portant désignation des membres de la Commission de reconnaissance d'expérience utile pour les membres du personnel enseignant de l'ensemble des domaines de l'enseignement secondaire artistique subventionné par la Communauté française est abrogé.

**Article 4.** - Le présent arrêté produit ses effets le 1<sup>er</sup> décembre 2019.

Bruxelles, le 15 janvier 2020.

Pour le Gouvernement de la Communauté française :

La Directrice générale adjointe,

M.-Ch. SIMON